



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT**

# Rencontres professionnelles 14 septembre 2016 Programme Ambition Bio 2017

Rappel du programme général  
Focus sur les actions en liens avec la formation

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

# L'élaboration du programme

## Un large travail de concertation avec l'ensemble des acteurs

- un comité de pilotage (COFIL), réuni à partir de septembre 2012

présidé par le cabinet et associant des représentants professionnels de la bio (FNAB, Synabio) et de la profession agricole (APCA, Coop de France, FNSEA, JA, Confédération Paysanne, Coordination rurale, un représentant de l'ARF, le groupement des DRAAF, des représentants du MAAF et du MEDDE, l'Agence Bio...

qui a travaillé à la méthode d'élaboration du programme (trame de questionnement pour la concertation régionale), qui a contribué à l'écriture du document d'orientation et du document détaillé, et qui assure maintenant le suivi de la mise en œuvre

- Concertation et déclinaison régionale





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Les grandes orientations du programme

(livret diffusé en mai 2013)

- Un objectif général de doublement de la part des surfaces bio d'ici 2017 (4 à 8%), associé à un objectif ambitieux de développement à tous les stades de la production, de la transformation, de la distribution et de la consommation ;
- Un nouvel élan au développement équilibré et à la structuration des filières ;
- La mise en place d'une nouvelle gouvernance, reflet de l'implication des acteurs concernés aux niveaux régional et national ;
- Un programme d'actions, articulé au tour de 6 axes, s'inscrivant dans le projet agro-écologique pour la France.





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

# Les 6 axes du plan

- AXE 1 - DEVELOPPER LA PRODUCTION

notamment par des dispositifs incitatifs dédiés pour la conversion et le maintien des surfaces en bio, financés à hauteur de 160 millions d'euros par an (moyenne sur 2015-2020) dans le cadre du 2ème pilier de la PAC

par une attention particulière au développement de l'AB dans les zones à enjeux eau

par des outils pour maintenir en bio des terres déjà en bio et favoriser l'accès au foncier pour les producteurs bio (LAAF)

par une attention à l'accompagnement des agriculteurs (conseil, formation)

par un travail sur les références (disponibilité de données pour mieux connaître les systèmes en AB)





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

# Les 6 axes du plan

- AXE 2 – STRUCTURER LES FILIERES

avec une approche filière privilégiée et deux grandes priorités données au développement des grandes cultures et des oléo-protéagineux (colza, soja, tournesol,...), visant l'indépendance protéique pour l'alimentation animale et humaine à l'horizon 2017

des outils de structuration des filières et de financement des projets adaptés avec par exemple

- le renforcement du fonds avenir bio : 4 millions d'euros par an
- la mise en place du club des financeurs

une connaissance des marchés améliorée avec une meilleure articulation entre les observatoires national et régionaux concernant production, transformation et consommation et une information plus complète sur les prix.





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

## Les 6 axes du plan

- AXE 3 - DEVELOPPER LA CONSOMMATION ET CONQUERIR DES MARCHÉS (cf détails ci-après)
- AXE 4 – RENFORCER LA RECHERCHE, SON PILOTAGE ET LA DIFFUSION DES RÉSULTATS

en confortant notamment les projets de recherche et de développement dédiés à l'agriculture biologique dans la programmation CASDAR 2014-2020 et en mettant en œuvre une action thématique transversale dédiée à la bio (pour des actions de recherche spécifiques, mais aussi pour une mise en cohérence des réseaux de développement)

avec la définition d'enjeux prioritaires de recherche

avec le renforcement du rôle et des missions du CSAB

Attention portée à une meilleure cohérence, articulation entre différents programmes et différentes actions, à une meilleure diffusion et un plus grand partage des résultats de recherche





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Les 6 axes du plan

- AXE 5 – FORMER LES ACTEURS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES – cf détails ci-après

- AXE 6 – ADAPTER LA RÉGLEMENTATION

par une meilleure prise en compte des spécificités de l'agriculture biologique dans la réglementation générale (plan semences durables, usages orphelins) et un accompagnement des acteurs bio pour l'appliquer, et par une amélioration de la réglementation spécifique AB (négociation en cours du règlement communautaire, autorisation automatique des substances de base)





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Animation et suivi du programme

- Au niveau régional

Mise en place d'une instance de concertation et de coordination regroupant les acteurs concernés de l'amont et de l'aval, copilotée par l'État et la région

- Au niveau national

Poursuite des réunions du COPIL pour assurer le suivi de ce programme et sa cohérence avec les actions des régions et du futur plan d'actions communautaire

- L'Agence Bio

est confortée dans ses différentes missions : communication et information, observatoire de l'agriculture biologique, structuration des filières.







Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

## Les actions de l'axe 3 lien avec l'école

- AXE 3 - DEVELOPPER LA CONSOMMATION ET CONQUERIR DES MARCHÉS

Des thèmes de communication renforcés

Mise en œuvre du nouveau programme de communication de l'Agence Bio (2015-2017) – (les rencontres professionnelles sont réalisées dans ce cadre) - partenariat avec ligue de l'enseignement - partenariat avec France 5 - sensibilisation de nouveaux publics (hôpitaux, université) - application mobile « la bio en poche »

Information du jeune public : sensibiliser les élèves, les parents d'élèves et les enseignants – cf exposés de l'après-midi : enjeu majeur

Réaffirmation de l'objectif de 20% de produits bio dans la restauration collective d'État. Le MAAF a développé des outils pour l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective : guide marchés publics brochure soutiens financiers, guide plate-formes collectives, guide des investissements, boîte à outils à venir





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

## Les actions de l'axe 5 pour la formation

- AXE 5 – FORMER LES ACTEURS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Une meilleure intégration des spécificités de la bio dans l'enseignement technique agricole : privilégier approche systémique permettant de croiser les aspects techniques, économiques, commerciaux, organisationnels : dans le cadre du projet agro-écologique, mise en œuvre du plan « enseigner à produire autrement ». Il permet une présentation d'une palette de modes de production de transition plus large dont le bio - processus de long terme. - cf intervention de J.Guyot.

Toujours plus de bio dans les ateliers et les exploitations de l'enseignement agricole

Développement des formations continues à orientation AB ou spécialisées

Formation des enseignants : développement de formation à distance début 2015, MOOC prévu en 2017





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

# Les actions de l'axe 5 pour la formation

- AXE 5 – FORMER LES ACTEURS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Poursuite de la révision des référentiels : travail avec le ministère de l'éducation nationale sur les métiers de bouche, notamment boulanger-pâtissier et boucher-charcutier (nouveau référentiel de diplômes) – cf intervention de M. Lefeuvre

Modules spécifiques bio dans les enseignements supérieurs agro/agri/véto réunion thématique du COPIL + travail à venir avec les établissements de l'enseignement supérieur





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

## Axe 5 – Éléments d'attention

- La question de visibilité de la bio dans l'agro-écologie
- La nécessité de maintenir des présentations du cahier des charges AB pour une approche globale de ce mode de production.
- Prise en compte de l'AB dans les parcours d'installation (objectif d'intégrer des indicateurs AB spécifiques : nombre de projets bio, maîtres de stages bio)

Renforcement des liens enseignement agricole et réseaux professionnels

*(issus du groupe thématique du Copil « formation » du 9 février 2016)*

- Sensibilisation auprès du jeune public avec un travail à mener avec les outils de l'éducation nationale, les éditeurs





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES  
PRODUISONS  
AUTREMENT

Merci de votre  
attention !

UNE NATURE PRÉSERVÉE

+ DES ANIMAUX RESPECTÉS

+ DES SAVOIR-FAIRE

= L'AGRICULTURE BIO

LA BIO, LE BON CALCUL

The infographic is set against a light blue background. It features a tree, a cow and a sheep, and hands holding a fruit. At the bottom, there is a white banner with the AB logo and the text 'LA BIO, LE BON CALCUL'.

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr

